Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260625-20260625_08-DE

CCA AGGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE
Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 25 JUIN 2026 **N° 20260625_08**

OBJET • Désignation d'un représentant de CCA au Comité Territorial de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion (CTEFI) de Cornouaille

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 36
Pouvoirs • 11
Votants • 47

Par convocation en date du 18 juin 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 25 juin 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • BELLEC Olivier, BERTHOU Cathy, BLOT Jean-Louis, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, COUILLARD Philippe, CRUAU Ludivine, DANJOU Maryse, DAUTEL Christian, EPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, GUILLOU Claude, GUILLOU Valérie, KERHERVE Julien, LALLEMENT Dominique, LAMOUR Patrick, LE BON Thomas, LE BRIS Gilbert, LE CALVEZ Fabienne, LE CORRE Didier, LE GAILLARD Quentin, LESCA Véronique, LE PAGE Muriel, LESAGE Luc, LE BRETON Marie-Pierre, MANUSSET Sandrine, MAO Denis, MAREC Tiphaine, MARREC Gauthier, MARSAULT Aude, NIQUE Catherine, PAGNARD Guy, PATY Elena, PRIGENT Gildas, RANNOU Jacques, RAOUL Christine, ROSARIO Manon.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • ANDRO Guénaëlle (pouvoir à C. RAOUL), CAUGANT Daniel (pouvoir à Olivier BELLEC), LE MOAL Karen (pouvoir à Jacques RANNOU), CARDUNER Didier (pouvoir à Morgane BREASCU-ANDRIEU), JAMET Marie-Thérèse (pouvoir à Aude MARSAULT), DUPUY Julie (pouvoir à T. LE BON), LE BARON René (pouvoir à J. KERHERVÉ), HELIAS Sophie (pouvoir à L. CRUAU), GUILLOU Nils (pouvoir à T. MAREC), LOUSSOUARN Michel (pouvoir à D. MAO), NAVINER Marylène (pouvoir à Dominique LALLEMENT).

ABSENTS • LE BRETON Kévin

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Marie-Hélène ÉPARVIER

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260625-20260625_08-DE

Michel LOUSSOUARN expose que le décret du 18 juin 2024 a prévu, dans le cadre de la loi sur le plein emploi du 18 décembre 2023, la création de comités locaux pour l'emploi dits comités territoriaux de l'emploi, de la formation et de l'insertion (CTEFI) sur chaque territoire, coprésidés par un représentant de l'Etat, en l'occurrence le Sous-préfet d'arrondissement, un représentant de la Région et un représentant du Département.

Ces comités seront chargés de réaliser, à partir de diagnostics partagés, des feuilles de route permettant de mettre en place des actions coordonnées entre les acteurs du réseau pour l'emploi et répondant aux besoins de chaque territoire, des demandeurs d'emploi et des entreprises, notamment celles qui ont des difficultés de recrutement.

Conformément aux dispositions du décret susvisé, il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant (1 siège) pour CCA.

Le nombre de réunions du CTEFI est généralement de deux par an.

Michel LOUSSOUARN et Christine RAOUL ont proposé leur candidature lors de la commission Economie du 19 mai 2026.

Considérant les avis favorables de la commission économie du 19 mai 2026 et du bureau communautaire du 16 juin 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 47 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

- **Approuve** les candidatures de Michel LOUSSOUARN (titulaire) et Christine RAOUL (suppléante), pour siéger au comité territorial de l'emploi, de la formation et de l'insertion de la Cornouaille,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document en lien avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 26 juin 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 02/07/2026
Qualité : PRESIDENT CCA